

Date Convocation 09/04/2024	<p>Le 16 avril Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 21 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 2 : Corinne VERGNAUD LEBRIS et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Isabelle CADOU et Line CHARUAU</p> <p>ABSENTS 4 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sophie FERRY et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
Date Affichage 09/04/2024	
Nombre de Conseillers	
- en exercice 27 - présents 21 - procurations 02 - absents 04	

96-TARIFS AERODROME 2024

Rapporteur : Michel BOURGERY

La CCI propose au Conseil Municipal d'approuver les tarifs de l'Aérodrome pour 2024 comme proposés dans la pièce jointe en annexe.

Cette grille 2024 est adaptée pour intégrer les hausses d'énergie et de charges de ces deux dernières années et tenir compte de l'inflation sans pour autant pénaliser trop fortement l'activité majoritaire de l'aérodrome (aéroclubs, privés, hélicoptères).

Des hausses sont assumées notamment pour les aéronefs à partir de 3 tonnes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ♦ **APPROUVE** les tarifs de l'Aérodrome à partir du 1^{er} avril 2024 comme indiqués dans l'annexe jointe.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU